



POWER CORPORATION
DU CANADA



CORPORATION
FINANCIÈRE POWER

Power Corporation du Canada et la Corporation Financière Power annoncent une réorganisation

*Structure d'entreprise simplifiée
et stratégie recentrée*

Le 13 décembre 2019

Déclarations prospectives et mesures non conformes aux normes IFRS

Au cours de la rencontre d'aujourd'hui, les dirigeants de Power Corporation du Canada (« PCC ») et de la Corporation Financière Power (« CFP ») peuvent formuler, dans le cadre de leurs remarques ou en réponse à des questions, et les documents connexes peuvent inclure, des énoncés contenant de l'information prospective. Certains énoncés, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de PCC et de CFP ou, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant les filiales ouvertes de PCC et de CFP, les attentes actuelles communiquées de ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider l'auditeur/le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de PCC et de CFP à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. L'auditeur/le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur les avantages escomptés de l'opération de réorganisation (la « réorganisation »), la radiation des actions ordinaires de CFP, l'intention de PCC et de CFP de racheter des actions privilégiées de premier rang et la provenance des fonds pour ces rachats et la réduction connexe des coûts de financement annuels, l'intention à l'égard des actions privilégiées de premier rang qui ne sont pas rachetées, les attentes à l'égard des notations de PCC et de CFP, le statut de CFP à titre d'émetteur assujéti, le moment et le montant des versements de dividendes, la participation des actionnaires dans PCC après la réorganisation et l'exercice du droit préférentiel de souscription, l'incidence de la réorganisation sur l'exploitation et la situation financière futures de PCC et de CFP ainsi que sur le cours de leurs actions, la composition du conseil d'administration et de l'équipe de direction de PCC après la clôture de la réorganisation, le moment de la réalisation de la réorganisation, le moment de l'obtention des approbations requises des actionnaires, de la cour et des autorités de réglementation, la participation de la Fiducie familiale résiduaire Desmarais dans PCC après la réorganisation et l'exercice du droit préférentiel de souscription, le moment et la taille prévus de l'OPRCNA, l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de PCC et de CFP et de leurs filiales respectives, ainsi que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de PCC, de CFP et de leurs filiales respectives, touchent les activités, le rendement et les résultats de PCC, de CFP et de leurs filiales respectives ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de PCC, de CFP et de leurs filiales respectives à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, de la possibilité que la réorganisation ne se matérialise pas comme prévu, y compris le non-respect d'une condition de la réorganisation ou l'incapacité de réaliser les avantages escomptés de la réorganisation, de l'incapacité de PCC d'émettre des actions comportant des droits de vote limités de la façon souhaitée, de l'incapacité de racheter des actions privilégiées de premier rang de la façon souhaitée, de l'incapacité d'obtenir une confirmation des notations actuelles de PCC ou de CFP, du marché pour les actions comportant des droits de vote limités et les actions privilégiées participantes à la réalisation de la réorganisation, de la capacité de PCC d'augmenter les versements de dividende compte tenu des conditions, notamment financières, de la capacité de PCC d'effectuer des rachats dans le cadre de l'OPRCNA ainsi que de la capacité de PCC, de CFP et de leurs filiales respectives à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés. L'auditeur/le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur PCC, CFP et leurs filiales respectives. Bien que PCC et CFP considèrent ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement leur direction respective, elles pourraient se révéler inexactes. À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, PCC et CFP ne sont pas tenues de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement. Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de PCC et de CFP, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans leurs documents d'information, y compris le rapport de gestion et la notice annuelle les plus récents de PCC et de CFP déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Certains termes financiers pouvant être utilisés dans des déclarations faites aujourd'hui ou dans les documents connexes, comme le bénéfice net ajusté, la valeur de l'actif net et la valeur de l'actif net par action, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter au rapport de gestion annuel et au rapport de gestion intermédiaire le plus récent de PCC et de CFP pour obtenir de plus amples renseignements, notamment la manière dont ces mesures sont établies, une explication de leur utilité et un rapprochement entre ces mesures non conformes aux normes IFRS et les résultats présentés conformément aux normes IFRS, lorsque des mesures conformes aux normes IFRS comparables existent.

Qu'est-ce qui a été annoncé aujourd'hui

- PCC et CFP ont convenu d'une réorganisation afin d'éliminer la structure comportant deux sociétés de portefeuille
 - Les actionnaires minoritaires de CFP recevront 1,05 action comportant des droits de vote limités de PCC et une contrepartie nominale en espèces pour chaque action de CFP
- La stratégie de PCC mettra l'accent sur les services financiers dans l'avenir
- PCC procédera à une réduction significative des charges d'exploitation de 50 M\$ par année d'ici deux ans et réduira les coûts de financement de 15 M\$ par année
- La famille Desmarais investira de nouveaux capitaux dans PCC aux fins de la réorganisation et conservera le contrôle des voix
- Après 23 années de service à titre de co-chefs de la direction, Paul Desmarais, jr et André Desmarais prendront leur retraite et quitteront ces fonctions, et ils continueront de jouer un rôle actif dans la gouvernance de PCC à titre de président et de président délégué du conseil d'administration de PCC
- R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction de CFP, deviendra président et chef de la direction de PCC
- PCC a annoncé son intention d'augmenter son dividende pour le faire passer de 40,50 cents à 44,75 cents par action à compter du deuxième trimestre et de devancer la date de versement de deux mois
- PCC a également déclaré un dividende de 40,50 cents par action pour le premier trimestre de 2020, qui sera versé aux actionnaires inscrits avant la clôture de la réorganisation
- PCC a l'intention de lancer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) à la clôture de la réorganisation afin de racheter jusqu'à 10 % du flottant sur une période de 12 mois

Incidences et avantages de la réorganisation et des annonces connexes

- **Structure d'entreprise simplifiée qui réduit la complexité organisationnelle**
- **Stratégie davantage ciblée mettant l'accent sur les services financiers**
- **Hausse de 11 % de la valeur de l'actif net¹ pour les actionnaires de CFP**
- **Flottant et liquidité des titres accrus pour tous les actionnaires**
- **Hausse du bénéfice par action pour tous les actionnaires**
- **Augmentation du dividende de PCC au deuxième trimestre**
- **PCC devient plus facile à comprendre et à évaluer**

¹ La valeur de l'actif net est une mesure non conforme aux normes IFRS calculée par CFP et PCC qui est utilisée pour aider à évaluer la valeur, représentant une estimation du total de l'actif moins le total du passif de chacune des sociétés, respectivement, exprimée par action.

Les annonces d'aujourd'hui s'inscrivent dans la stratégie de création de valeur continue du groupe de Power, qui est centrée sur trois principaux leviers

1

Leviers de croissance interne des sociétés en exploitation

Stratégies de croissance clairement définies pour chacune des unités d'exploitation des sociétés en exploitation¹

2

Leviers de croissance par fusions et acquisitions des sociétés en exploitation

Stratégies actives d'affectation et de réaffectation de capitaux au sein des sociétés en exploitation¹

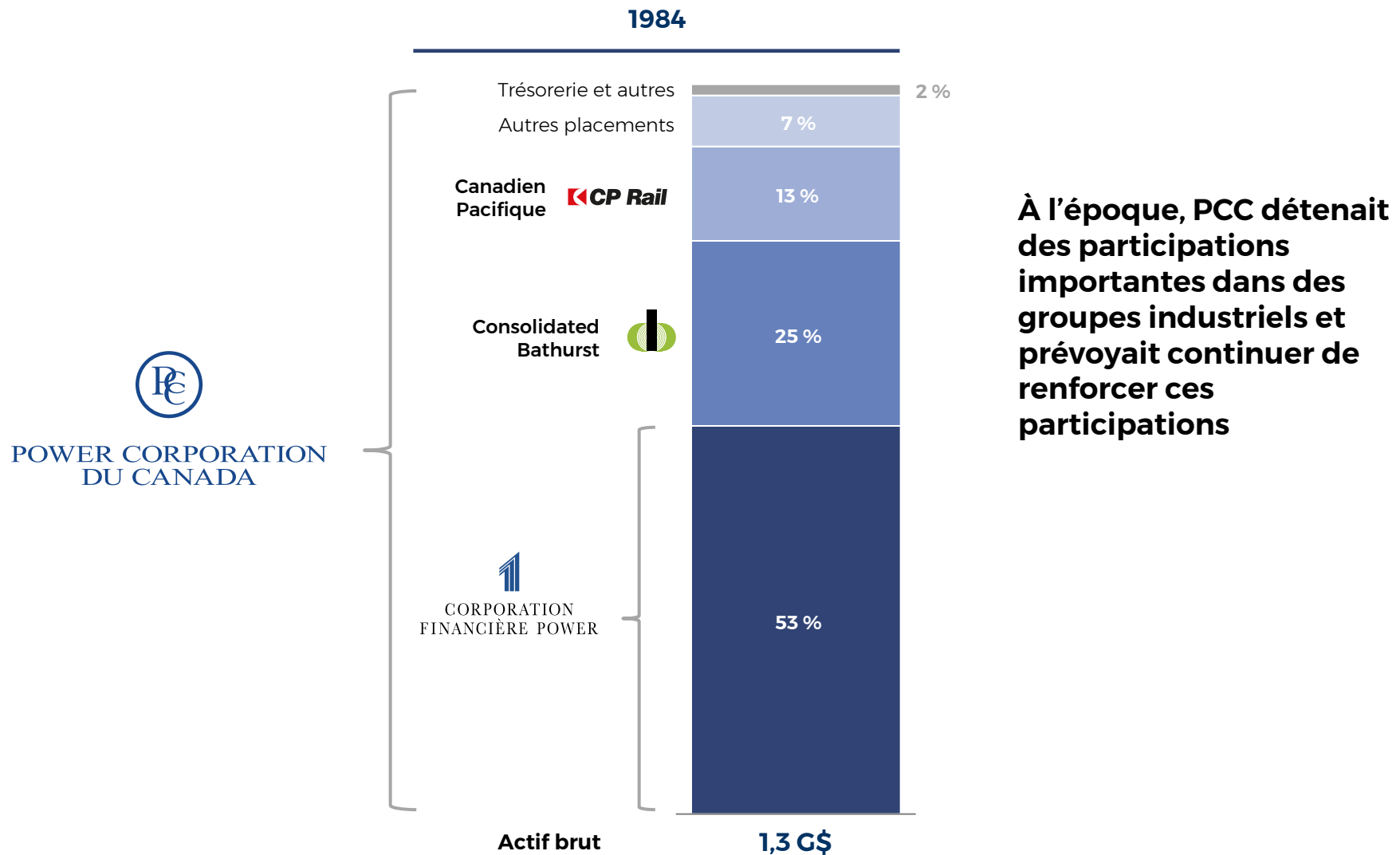
3

Leviers de valeur de la société de portefeuille

Mesures financières et structurelles au sein de la société de portefeuille visant à créer et à faire ressortir la valeur

¹ Renvoie aux sociétés en exploitation de PCC et de CFP telles que Great-West Lifeco, la Financière IGM et Pargesa Holding / GBL.

CFP a été créée en tant que société distincte dans les années 1980 afin de mettre l'accent sur les services financiers

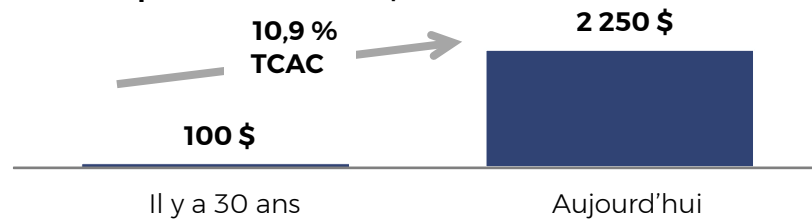


Note : Le graphique illustre la répartition de la valeur de l'actif brut.

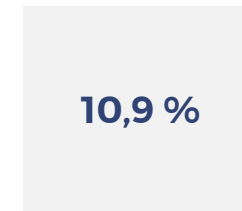
La structure comportant deux sociétés de portefeuille a bien servi les actionnaires et a contribué à générer des rendements exceptionnels au cours des trois dernières décennies

Power Corporation du Canada

Valeur d'un placement de 100 \$¹

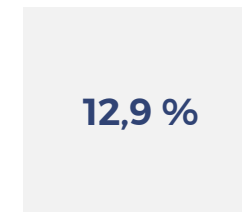
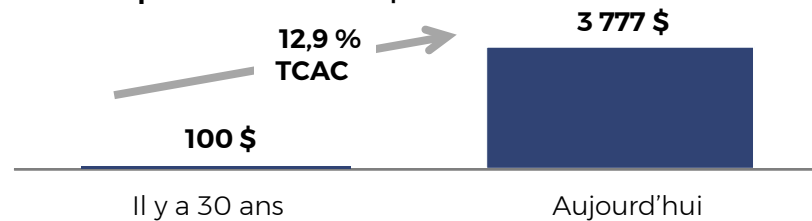


Rendement total pour les actionnaires annualisé sur 30 ans¹



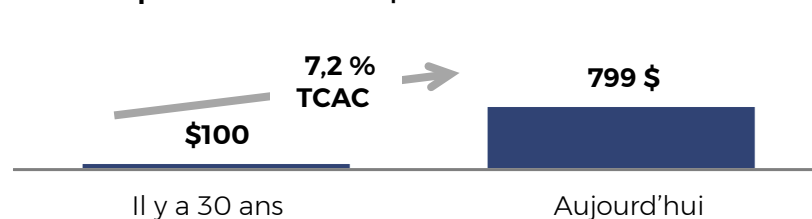
Corporation Financière Power

Valeur d'un placement de 100 \$¹



S&P TSX

Valeur d'un placement de 100 \$¹



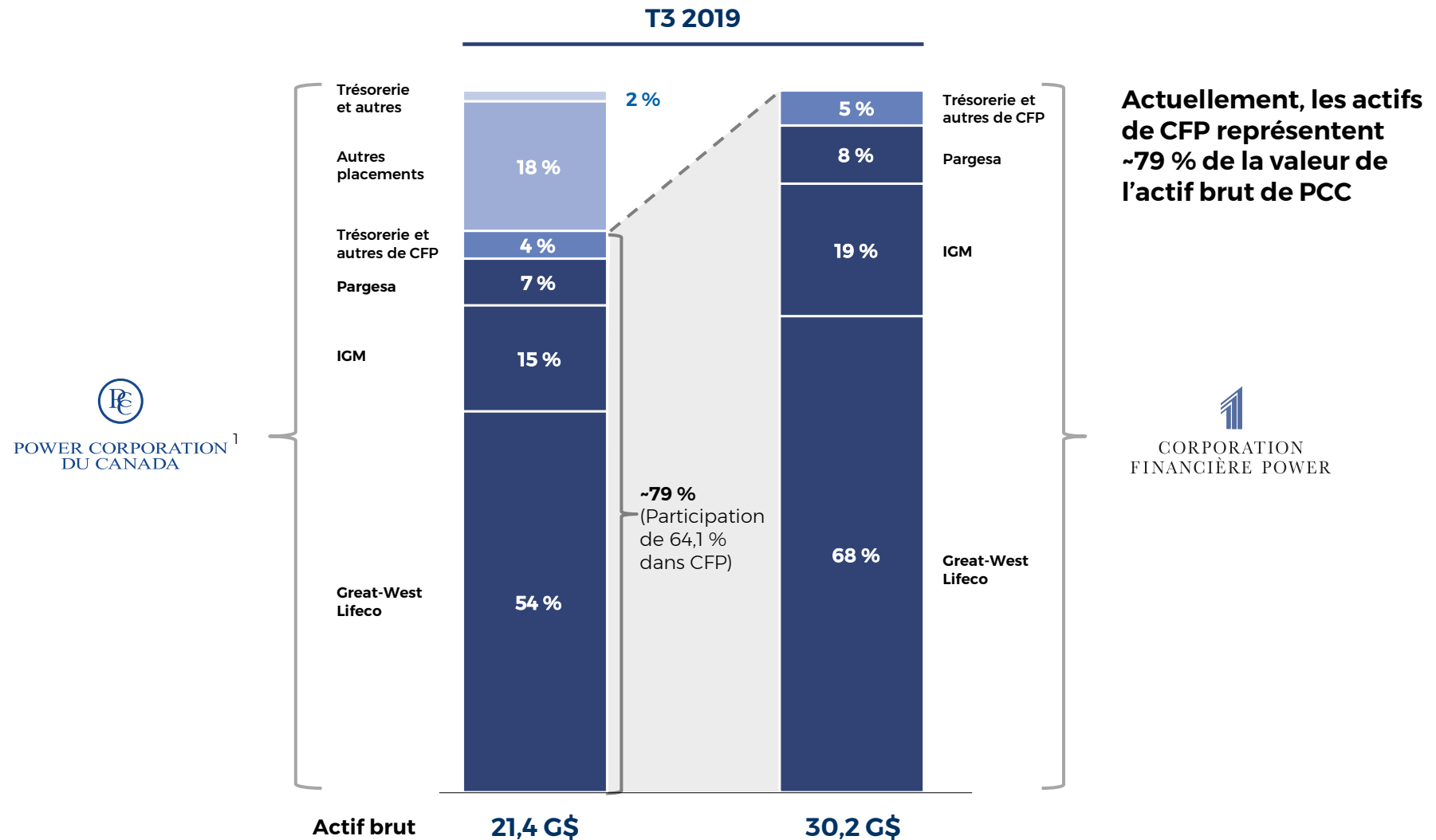
S&P TSX

Source : Bloomberg

Note : RTA sur 30 ans au 12 décembre 2019

¹ Suppose le réinvestissement des dividendes.

Au fil du temps, CFP est devenue une composante de plus en plus importante de PCC, et les profils actuels des actifs des deux sociétés sont essentiellement similaires



Source : Bloomberg

Note : Les graphiques illustrent la répartition de la valeur de l'actif brut. Données du marché au 12 décembre 2019

¹ La valeur des actifs est présentée selon une approche par transparence.

Aperçu de la réorganisation proposée

Aperçu de la réorganisation	<ul style="list-style-type: none">▪ La réorganisation du groupe de sociétés de Power vise à simplifier la structure d'entreprise et la propriété▪ Chaque action ordinaire de CFP (sauf les actions détenues par PCC) sera échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de PCC nouvellement émise et un cent par action en espèces▪ Les actions ordinaires de CFP seront radiées de la cote de la TSX, tandis que les actions privilégiées demeureront en circulation et inscrites à la cote de la TSX et les débetures de CFP demeureront des obligations de CFP▪ CFP demeurera un émetteur assujetti et noté
Structure de l'opération	<ul style="list-style-type: none">▪ Réorganisation au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>▪ Regroupement d'entreprises conformément au <i>Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières</i>
Droit préférentiel de souscription	<ul style="list-style-type: none">▪ Aux termes des statuts de PCC, les porteurs d'actions privilégiées participantes de PCC ont le droit d'acquérir, au prorata, le nombre d'actions privilégiées participantes qui correspond à 12,0 % du nombre d'actions comportant des droits de vote limités de PCC qui sont émises aux termes de la réorganisation▪ Le prix de souscription par action privilégiée participante correspond au capital déclaré par action, c'est-à-dire le prix d'émission, pour lequel les actions comportant des droits de vote limités de PCC seront émises aux termes de la réorganisation
Approbatons et échéancier	<ul style="list-style-type: none">▪ Dans le cas de CFP, la réorganisation doit être approuvée à la majorité des deux tiers des voix rattachées à toutes les actions de CFP et, conformément à l'obligation d'obtenir l'approbation des porteurs minoritaires prévue par le Règlement 61-101, à la majorité simple des voix rattachées aux actions des porteurs minoritaires de CFP▪ Les approbatons devraient être obtenues au premier trimestre de 2020▪ La clôture de la réorganisation devrait avoir lieu peu après

La famille Desmarais conserve le contrôle

Investissement de nouveaux capitaux dans PCC pour soutenir la réorganisation

- Pansolo Holding Inc., société de portefeuille contrôlée par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais, conservera le contrôle des voix de PCC et sera propriétaire d'actions représentant 50,2 % et 50,6 % des droits de vote après la réalisation de la réorganisation
- Pansolo Holding Inc. a l'intention d'acheter entre cinq et six millions des quelque 30 millions d'actions privilégiées participantes de PCC qu'elle a le droit d'acheter aux termes du droit préférentiel de souscription prévu dans les statuts de PCC

Annonces relatives à la direction

- Après 23 années de service à titre de co-chefs de la direction de PCC, Paul Desmarais, jr et André Desmarais ont décidé de prendre leur retraite et de quitter ces fonctions
- Durant ces années, ils ont supervisé une période de forte croissance et de création de valeur pour PCC, pour CFP et pour les sociétés du groupe

Rendement total pour les actionnaires annualisé¹		
PCC	CFP	Indice composé S&P TSX
11,7 %	13,1 %	7,7 %

- Ils continueront de jouer un rôle actif dans la gouvernance de PCC, respectivement à titre de président et de président délégué du conseil d'administration de PCC
- R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction de CFP, deviendra président et chef de la direction de PCC

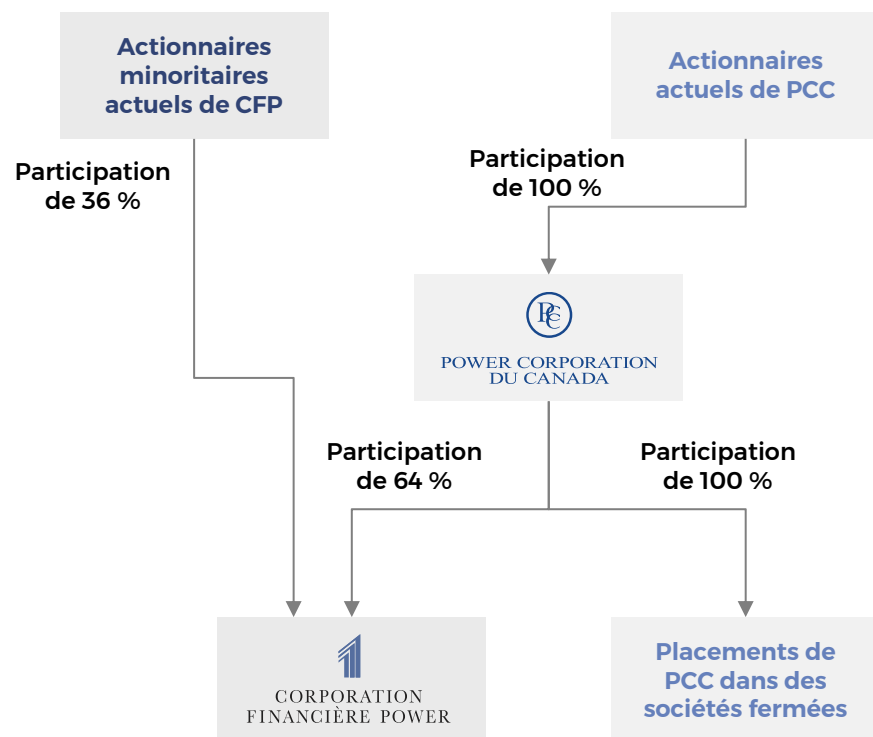
Source : Bloomberg

¹ Rendement total pour les actionnaires entre le 1^{er} mai 1996 et le 12 déc. 2019. Suppose le réinvestissement des dividendes.

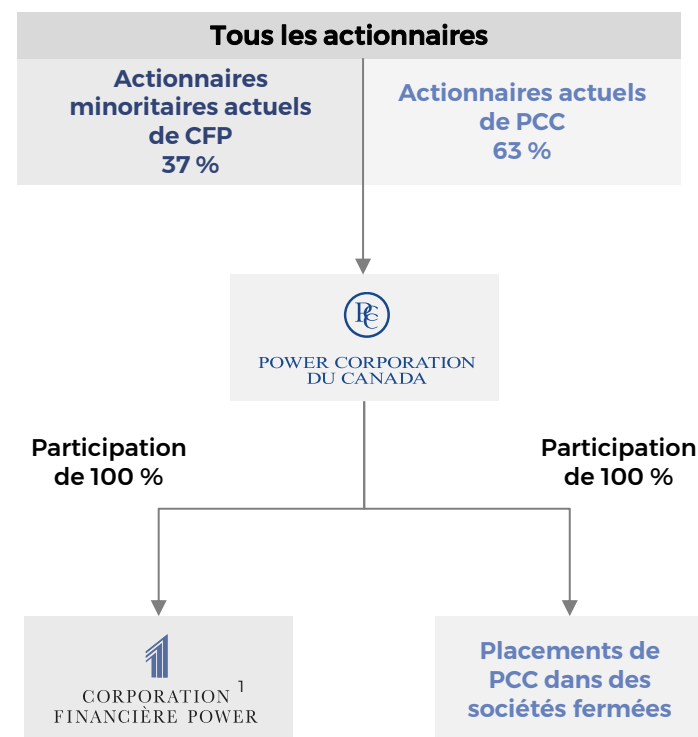
Structure d'entreprise simplifiée

Consolidation de la propriété de PCC et de CFP et de la propriété ultime des sociétés de services financiers en exploitation du groupe, qui sont des chefs de file dans le secteur

Structure actuelle



Structure pro forma



¹ CFP aura encore des actions privilégiées cotées et des titres d'emprunt en circulation.

Une stratégie d'entreprise davantage ciblée mettant l'accent sur les services financiers

Accent sur les sociétés en exploitation de CFP

Engagement de créer de la valeur au sein des entreprises de premier plan de CFP en matière d'assurance, de retraite, de gestion de patrimoine et de placement

GREAT-WEST
LIFECO INC.

Financière
IGM

Pargesa
Holding SA

Conception de plateformes de technologies financières

P O R T A G E

Wealthsimple

Développement des plateformes de placement de PCC

Développement accéléré d'entreprises de gestion d'actifs alternatifs où PCC présente un avantage concurrentiel

Gestion de portefeuilles pour le compte de PCC et d'investisseurs tiers et au profit de nos sociétés en exploitation et de leurs clients

 Sagard Holdings

 **S A G A R D**

 SAGARD CHINA

 ÉNERGIE POWER

Gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples

Investissements dans des sociétés fermées européennes de taille moyenne

Gestionnaire d'actions de sociétés ouvertes chinoises

Infrastructure d'énergie renouvelable

Réalisation de la valeur des entreprises autonomes au fil du temps

Peak Achievement
Athletics

lumenpulse


LION

Les principes directeurs sur lesquels repose la stratégie de création de valeur de PCC demeurent identiques

- **Perspectives et horizon de placement à long terme**
- **Création de chefs de file du secteur ayant des profils de croissance intéressants**
- **Surveillance active et étroite de la gouvernance de nos sociétés**
- **Situation financière solide et approche prudente en matière de gestion du risque**

Réduction significative des charges d'exploitation et des coûts de financement

Réduction des charges d'exploitation

- Réductions significatives des coûts d'environ 50 M\$ par année d'ici deux ans
 - Grâce à l'élimination des frais liés à deux sociétés ouvertes et à la rationalisation des autres frais généraux et administratifs
 - Les réductions des charges représentent environ 27 %¹ des charges d'exploitation de la société de portefeuille issue du regroupement

Diminution des coûts de financement

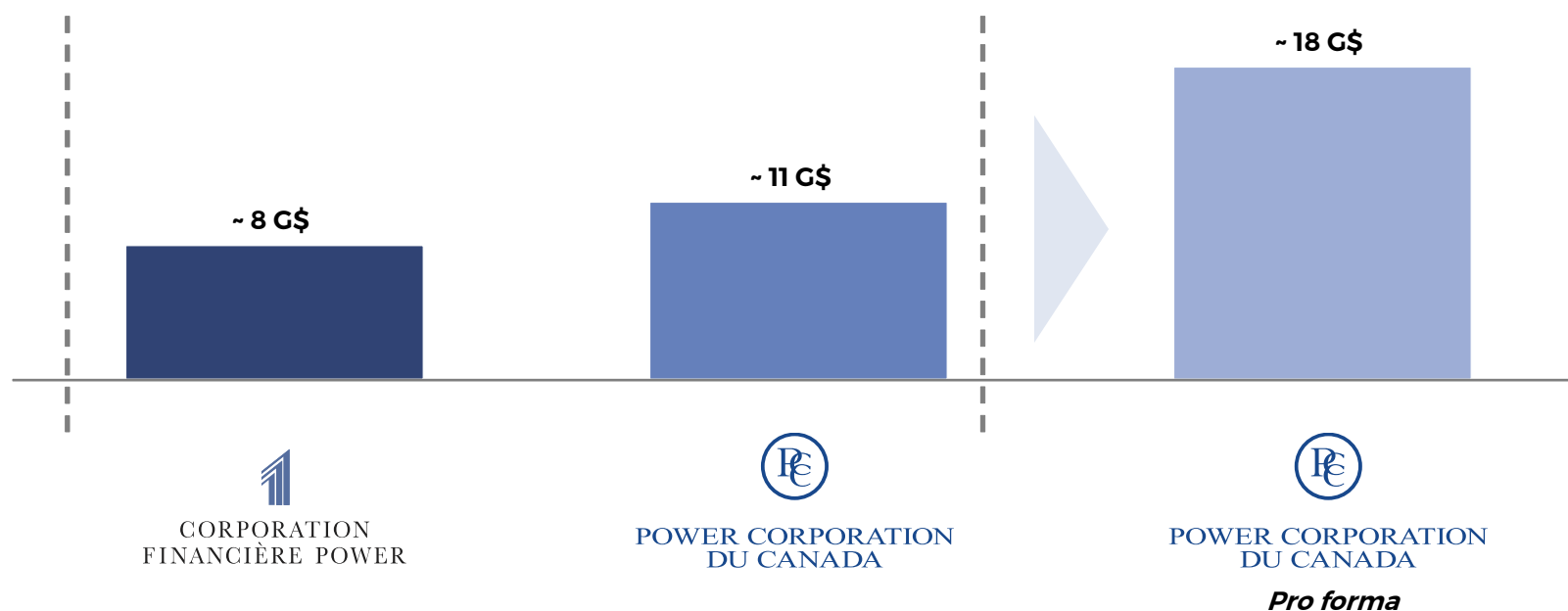
- Après la réalisation de la réorganisation, PCC et CFP entendent racheter un total de 350 M\$ d'actions privilégiées de premier rang de PCC et de CFP au moyen de la trésorerie disponible
 - Les actions privilégiées de premier rang en circulation restantes seront traitées comme un élément permanent de la structure du capital pro forma
- Diminution prévue des coûts de financement annuels d'environ 15 M\$ par année

¹ Charges d'exploitation et amortissement des sociétés de portefeuille pour 2018 d'environ 100 M\$ pour PCC et d'environ 87 M\$ pour CFP.

Flottant et liquidité accrus

Les actionnaires minoritaires de CFP et les actionnaires de PCC profiteront d'un flottant considérablement accru après la réorganisation

Flottant



Pourcentage du flottant

36 %

77 %

85 %

Source : Bloomberg

Note : Données du marché au 12 décembre 2019. Pourcentage du flottant établi en fonction de la propriété des actions comportant des droits de vote limités et des actions privilégiées participantes de PCC et des actions ordinaires de CFP en circulation.

Annonces concernant les dividendes

PCC a l'intention d'augmenter son dividende trimestriel au deuxième trimestre de 2020 après la réorganisation

- PCC a annoncé son intention d'augmenter son dividende trimestriel par action de 10 % pour le faire passer de 40,50 cents à 44,75 cents à compter du deuxième trimestre de 2020, dans l'hypothèse où la réorganisation est réalisée
- Parallèlement à l'augmentation du dividende par action, PCC a également l'intention de devancer les dates régulières de versement des dividendes trimestriels d'environ deux mois, à compter des dividendes qui seront versés au deuxième trimestre de 2020
- PCC a aussi déclaré un dividende par action de 40,50 cents pour le premier trimestre de 2020 et a fixé la date de clôture des registres au 5 février 2020, avant la clôture de la réorganisation

Note : La décision de déclarer un dividende, notamment le montant et la date de versement de celui-ci, est soumise à l'approbation du conseil d'administration de PCC et est tributaire de facteurs financiers et d'autres conditions existant à ce moment.

Amélioration de la communication avec les investisseurs

Mise à profit de la participation plus active des dernières années

Contenu

Transparence accrue à l'égard de la stratégie, des objectifs et des résultats

Participation

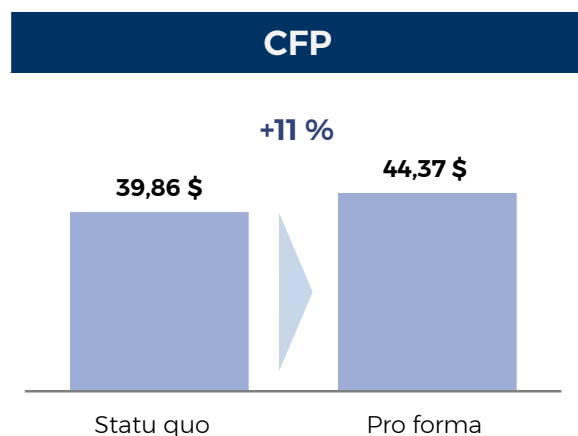
Fréquence plus élevée et nouvelles formes de participation

Orientation

Davantage de communication au sujet des perspectives stratégiques globales du groupe et de ses sociétés en exploitation

La réorganisation et les annonces connexes procurent des avantages financiers pour tous les actionnaires

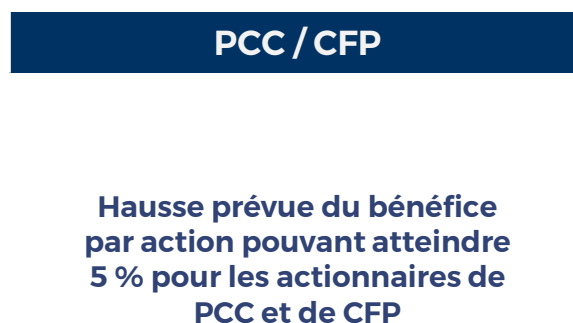
Valeur de l'actif net par action (T3 2019)¹



Les actionnaires de CFP augmentent leur exposition aux actifs de CFP et obtiennent une exposition aux plateformes de placement alternatives de PCC

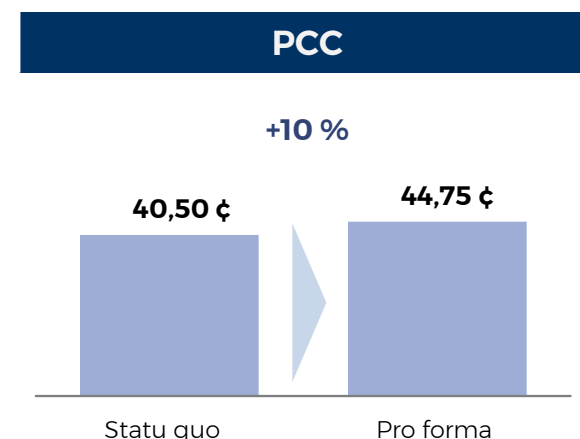
Hausse de 11 % de la valeur de l'actif net par action pour CFP et dilution de 6 % de la valeur de l'actif net par action pour les actionnaires de PCC³

Bénéfice par action (consensus pour 2020 et 2021²)



La réorganisation entraîne une hausse du bénéfice par action pour tous les actionnaires grâce aux réductions des charges d'exploitation et des coûts de financement

Dividendes (T2 2020)



Augmentation de 4,25 ¢ ou de 10 % du dividende trimestriel de PCC à compter du deuxième trimestre de 2020⁴, ce qui représente une augmentation de 1,4 ¢ ou de 3 % par action de CFP initiale

Source : Bloomberg

Note : Données du marché au 12 décembre 2019

¹ En fonction du ratio d'échange de 1,05x. Ne tient pas compte de l'incidence des frais d'opération ni de l'émission d'actions privilégiées participantes aux termes du droit préférentiel de souscription. La valeur de l'actif net de PCC en tant qu'entité autonome est rajusté pour tenir compte des dividendes d'environ 173 M\$ payables aux actionnaires de PCC existants en fonction d'une date de clôture des registres antérieure à la clôture de la réorganisation. La valeur de l'actif net pro forma de PCC est rajustée pour tenir compte d'une somme en espèces d'environ 2 M\$ payable aux actionnaires minoritaires de CFP dans le cadre de la contrepartie.

² D'après le consensus des analystes en recherche pour 2020 et 2021 au 12 décembre 2019 et tient compte des réductions des charges d'exploitation annualisées de 50 M\$ et des réductions des coûts de financement annualisées de 15 M\$. Aucune incidence fiscale n'a été présumée pour les réductions de coût.

³ Calculé sans tenir compte de toute émission d'actions privilégiées participantes aux termes du droit préférentiel de souscription. La valeur de l'actif net par action est de 44,28 \$ (11 % plus élevée pour les actionnaires de CFP) dans l'hypothèse où 5,0 millions d'actions privilégiées participantes sont émises, ou de 44,27 \$ (11 % plus élevée pour les actionnaires de CFP) dans l'hypothèse où 6,0 millions d'actions privilégiées participantes sont émises au prix de 31,44 \$ par action (selon le cours moyen pondéré en fonction du volume sur une période de cinq jours de CFP et de PCC au 12 décembre 2019).

⁴ La décision de déclarer un dividende, notamment le montant et la date de versement de celui-ci, est soumise à l'approbation du conseil d'administration de PCC et est tributaire de facteurs financiers et d'autres conditions existant à ce moment.

La réorganisation et les annonces connexes procurent de la valeur à tous les actionnaires

- **Structure d'entreprise simplifiée qui réduit la complexité organisationnelle**
- **Stratégie d'entreprise davantage ciblée mettant l'accent sur les services financiers**
- **Hausse de la valeur de l'actif net pour les actionnaires de CFP**
- **Flottant et liquidité des titres accrus pour tous les actionnaires**
- **Hausse du bénéfice par action pour tous les actionnaires**
- **Augmentation du dividende de PCC au deuxième trimestre**
- **PCC devient plus facile à comprendre et à évaluer**



Création de valeur pour les actionnaires de PCC et de CFP

Annexe

Valeur de l'actif net

D'après les rapports intermédiaires respectifs au troisième trimestre de 2019 et les valeurs des sociétés ouvertes au 12 décembre 2019



	Actuel
Great-West Lifeco	20 561 \$
Financière IGM	5 620 \$
Pargesa	2 496 \$
Portag3 et Wealthsimple	223 \$
Autres actifs et placements ¹	234 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 042 \$
Valeur de l'actif brut	30 176 \$
Débetures	(250) \$
Autres passifs ²	(623) \$
Actions privilégiées	(2 830) \$
Valeur de l'actif net	26 473 \$
Valeur de l'actif net par action	39,86 \$
Cours actuel de l'action	32,77 \$
Escompte par rapport à la valeur de l'actif net	(17,8) %



	Actuel	Pro forma
Corporation Financière Power	16 958 \$ ³	30 176 \$ ³
Sagard Europe	413 \$	413 \$
Sagard Holdings	540 \$	540 \$
Sagard China	701 \$	701 \$
China AMC ⁴	647 \$	647 \$
Énergie Power et autres	984 \$	984 \$
Autres actifs et placements	634 \$ ⁵	440 \$ ⁶
Trésorerie et équivalents de trésorerie	495 \$	493 \$ ⁷
Valeur de l'actif brut	21 372 \$	34 394 \$
Débetures	(646) \$	(896) \$
Autres passifs	(500) \$	(1 102) \$ ^{6, 8}
Actions privilégiées	(961) \$	(3 791) \$
Valeur de l'actif net	19 265 \$	28 605 \$
Valeur de l'actif net par action	45,18 \$	42,25 \$
Cours actuel de l'action	31,90 \$	
Escompte par rapport à la valeur de l'actif net (sur une base de transparence)	(29,4) %	
Ratio d'échange		1,05 x
Valeur de l'actif net par action pro forma pour CFP		44,37 \$

Source : Bloomberg

Note : La valeur de l'actif net est une mesure non conforme aux normes IFRS.

¹ Tient compte de 83 M\$ de dividendes déclarés au troisième trimestre par IGM et reçus par PCC le 31 octobre 2019.

² Tient compte de 337 M\$ de dividendes déclarés au troisième trimestre par CFP et versés le 1^{er} novembre 2019.

³ Les valeurs actuelles représentent la valeur de l'actif net de CFP multipliée par la participation financière de 64,1 % de PCC dans CFP. Les valeurs pro forma représentent la valeur de l'actif brut de CFP.

⁴ Évaluée à la valeur comptable conformément aux normes IFRS.

⁵ Tient compte de 194 M\$ de dividendes déclarés au troisième trimestre par CFP et reçus par PCC le 1^{er} novembre 2019.

⁶ Ne tient pas compte des dividendes intersociétés de 194 M\$ déclarés par CFP, comme il est indiqué ci-dessus.

⁷ La trésorerie pro forma de PCC est ajustée pour tenir compte d'une somme en espèces d'environ 2 M\$ payable aux actionnaires minoritaires de CFP dans le cadre de la contrepartie.

⁸ Ajusté pour tenir compte de dividendes d'environ 173 M\$ payables aux actionnaires de PCC existants en fonction de la date de clôture des registres antérieure à la clôture de la réorganisation.